

Radiator Conditioner

Date de révision: 10.09.2015

Code du produit: 1326

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Radiator Conditioner

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**Produit d'entretien
Protecteur anti corrosion**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	CTP GmbH	
Rue:	Saalfelder Strasse 35h	
Lieu:	D-07338 Leutenberg	
Téléphone:	+49 (0)36734 230-0	Téléfax: +49 (0)36734 230-22
e-mail:	msds@bluechemgroup.com	
Interlocuteur:	Jens Moeller, Dipl.-Chem.	Téléphone: +49 (0)36734 230-19
Internet:	www.bluechemgroup.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Pour Allemagne: +49-361-730730 (24 heures/7 jours)**Information supplémentaire**

Numéro d'article: 33306, 33300, 33301, 33309, 33305, 33303

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

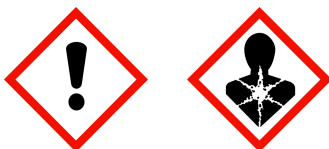
2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

éthylène-glycol

2-aminoéthanol, éthanolamine

Mention

Attention

d'avertissement:**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Radiator Conditioner

Date de révision: 10.09.2015

Code du produit: 1326

Page 2 de 8

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P501 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Additifs

Protecteur anti corrosion

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
107-21-1	éthylène-glycol			65 - < 70 %
	203-473-3		01-2119456816-28	
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H302 H373			
N/A	Polymères, composés organophosphorés			1 - < 5 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
N/A	acide organique aminoéthanol			1 - < 5 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine			1 - < 5 %
	205-483-3	603-030-00-8		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B; H332 H312 H302 H314			
12179-04-3	tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate			1 - < 5 %
	215-540-4		01-2119490790-32	
	Repr. 1B, Eye Irrit. 2; H360FD H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH:

>= 0,1 % tétraborate de disodium décahydrate; borax décahydrate

Radiator Conditioner

Date de révision: 10.09.2015

Code du produit: 1326

Page 3 de 8

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.
En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
Administrer du charbon actif afin de réduire la résorption dans l'appareil digestif.
NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.
Irritant pour les yeux : irritation possible.
En cas d'ingestion: Nocif.
Effet irritant et caustique.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Symptômes: Vertiges. Nausée. état inconscient.
Nature du danger: Collapsus circulatoire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Brouillard d'eau. mousse résistante à l'alcool. Poudre sèche d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.
L'eau d'extinction contaminée ne doit pas se répandre dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel
Assurer une aération suffisante.
Eloigner toute source d'ignition.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Radiator Conditioner

Date de révision: 10.09.2015

Code du produit: 1326

Page 4 de 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

Conservier les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Préventions des incendies et explosion

Conservier à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservier les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.
Température de stockage: à une température inférieure à °C: 50 °C

Indications concernant le stockage en commun

maintenir à l'écart d'agents oxydant.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Produit hygroscopique.
Stocker le conteneur fermé et au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m³	F/m³	Catégorie	Origine
141-43-5	Ethanolamine	1	2,5		(8 h)	
		3	7,6		Courte durée (15 min)	
107-21-1	Ethylèneglycol (en aérosol)	20	52		(8 h)	
		40	104		Courte durée (15 min)	
12179-04-3	Tétraborate de sodium pentahydraté	-	2		(8 h)	
		-	6		Courte durée (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition
Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Radiator Conditioner

Date de révision: 10.09.2015

Code du produit: 1326

Page 5 de 8

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :
CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). Caoutchouc butyle.
épaisseur de matériau 0,5 mm
Temps de pénétration : ≥ 8 h

NBR (Caoutchouc nitrile).
épaisseur de matériau 0,35 mm
Temps de pénétration : ≥ 8 h

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié résistant aux solvants EN 465

Protection respiratoire

Assurer une aération suffisante en cas de risque de formation de brouillards et/ou vapeurs.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore, limpide
Odeur:	inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):	9 - 10
----------------------	--------

Modification d'état

Température d'inflammation:	> 400 °C
Densité (à 20 °C):	1,09 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	facilement soluble.

9.2. Autres informations

Aucune donnée

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.
Conserver à l'écart de l'humidité.
Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C
Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

Radiator Conditioner

Date de révision: 10.09.2015

Code du produit: 1326

Page 6 de 8

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.
Acide, concentré.
Alcalis (bases), concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes nitriques (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
ETAmél calculé

ATE (par voie orale) 753,8 mg/kg

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
107-21-1	éthylène-glycol			
	par voie orale	DL50 4700 mg/kg	Rat	GESTIS
	dermique	DL50 10600 mg/kg	Lapin	GESTIS
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine			
	par voie orale	DL50 1515 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 1025 mg/kg	Lapin	IUCLID
	par inhalation vapeur	ATE 11 mg/l		
	par inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l		
12179-04-3	tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate			
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 >2,03 mg/l	Rat	

Irritation et corrosivité

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau : Irritant.

En cas de contact avec les yeux: Irritant.

En cas d'ingestion: Effet irritant et caustique

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 150 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 22 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 65 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Radiator Conditioner

Date de révision: 10.09.2015

Code du produit: 1326

Page 7 de 8

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
107-21-1	éthylène-glycol	-1,36
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine	-1,91 (25°C)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Élimination

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.

Définir les critères d'élimination avec l'organisme agréé.

Peut nécessiter des conditions spéciales de manipulation en fonction de la réglementation locale.

L'élimination des emballages contaminés

Vider complètement l'emballage.

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)
14.1. Numéro ONU: -

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: -

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: -

14.4. Groupe d'emballage: -

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)
Autres informations utiles (Transport fluvial)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)
Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
Autres informations utiles (Transport aérien)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

Radiator Conditioner

Date de révision: 10.09.2015

Code du produit: 1326

Page 8 de 8

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):
tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 30: tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)